

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 4 Octobre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33 **Présents :** 21

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, CARPENTIER-BORTOLOTTI, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, HOCHART, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur CHERRIER (*pouvoir à Monsieur BIREMBAUT*), Madame MIRASOLA (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame THOMAS*), Monsieur BELLEGUEULE (*pouvoir à Monsieur DERGHAL*), Monsieur DUCHEMIN (*pouvoir à Madame DUPONT*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Monsieur AUDIN*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Monsieur SANCHEZ*), Madame GAJDA (*pouvoir à Monsieur HOCHART*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI*).

Absents excusés : MM. TONNEAU, BRAILLY, VANDENDOOREN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - COMPTE RENDU.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal, j'ai pris les décisions suivantes :

24 Mai 2024 – N° 2024-085/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature des propositions du devis n° D2405-00753 et du devis n° D2404-00755 de la société AMBISMART située à ROUBAIX (59100) afin de réaliser l'étude, la fourniture du matériel et la configuration du réseau pour renforcer la cyber-sécurité et l'infogérance du Centre Aquatique NATUREO de Denain.

Un premier bon de commande pour l'étude, la fourniture du matériel et la configuration du réseau du centre aquatique sera émis pour un montant total de 23 480,00 € HT soit **26 767,20 € TTC**.

Un second bon de commande pour réaliser l'infogérance du réseau d'une année sera émis pour un montant total de 2 600,00 € HT soit **3 120,00 € TTC**, reconductible une fois pour le même montant.

28 Mai 2024 – N° 2024-87/V.A. (*Vie associative*)

Signature d'une convention d'occupation temporaire, à usage non exclusif, du Conservatoire Municipal, sis 6 rue de Villars à Denain, avec l'association « Les Petits Pas de Rachel » (*locaux mis à disposition : Auditorium – 1 bloc sanitaires*).

Cette convention est conclue à titre gratuit. A l'issue de cette période, la convention pourra être reconduite sur demande écrite de l'utilisateur au plus tard deux mois avant la date de fin de la convention par période de un an. Une programmation annuelle des activités, établie conjointement entre la Ville et l'utilisateur, précisera les jours, horaires et périodes d'utilisation.

.../...

30 Mai 2024 – N° 2024-88/DGS (Direction Générale des Services)

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec la société Station-e, pour l'installation de 6 stations multi-services (Parking Lazare – Parking Megueulle – Parking Administratif – Parking Marché – Parking Baudin – Parking La Gare). D'autres sites d'implantation pourront être ajoutés après accord conjoint des parties.

Cette convention sera conclue pour une durée de 12 ans. La redevance est fixée au prix de deux centimes d'euros par Kilowattheure fourni par la société Station-e, pour un montant garanti de **300 €** par an.

La convention conclue ne confère aucune exclusivité à la société Station-e, la Commune gardant la possibilité de conclure ultérieurement des conventions ayant un objet similaire avec tout autre opérateur.

30 Mai 2024 – N° 2024-89/Conservatoire

Signature d'un contrat avec l'association « Les Percussions d'Anzin » représentée par Monsieur RAISON, situé à JOLIMETZ (59530) qui assurera le spectacle du Conservatoire le Jeudi 27 Juin 2024 et le Vendredi 28 Juin 2024.

Le coût global de ce contrat s'élève à **5.350 € TTC**.

30 Mai 2024 – N° 2024-90/Événementiel

Signature d'un contrat avec la société PASSION DES AVENTURES située à LA NEUVILLE-ROY (60190) qui propose la maintenance, la réparation, le contrôle de l'équipement et la gestion du Parcours Arbofilets sur le Parc Emile Zola.

Le coût global de ce contrat s'élève à **33.600 € TTC** comprenant l'ensemble des opérations nécessaires à la bonne marche de l'équipement pour l'été 2024.

3 Juin 2024 – N° 2024-091/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature du marché n° 2024-013 avec l'entreprise SAS NICOTERA située à ATTICHES (59551) pour la construction d'un poste transformateur en maçonnerie traditionnelle, rue Emile Basly à Denain.

Le montant du marché est de 39 390,00 € HT soit **47 268,00 € TTC**.

Le marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire et prendra fin à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement de l'opération de travaux.

5 Juin 2024 – N° 2024-092/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition du devis n° C23196060/L00009955L/0221072J de la société DALKIA située à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350) afin de réaliser le raccordement entre le CPAM de Denain, sous-station n° 47 et le réseau de distribution publique d'énergie calorifique et de chaleur du SIAVED basé à DOUCHY-LES-MINES.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 76 896,04 € HT soit **92 275,25 € TTC**.

5 Juin 2024 – N° 2024-093/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition du devis n° C24072617-1 de la société DALKIA située à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350) afin de réaliser le raccordement au réseau de distribution publique d'énergie calorifique & de chaleur du SIAVED basé à DOUCHY-LES-MINES, du FORUM par deux sous-stations.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 107 162,50 € HT soit **128 595,00 € TTC**.

6 Juin 2024 – N° 2024-96/P.F.L.C. (*Pôle Famille Loisirs Culture*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « *OSMOSE* » situé à MARCINELLE (6001) (Belgique) qui assurera l'animation musicale du thé dansant du Dimanche 14 Juillet 2024.

Le coût global de ce contrat s'élève à **550 € TTC**.

7 Juin 2024 – N° 2024-097/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition du devis n° D202400185 de la société MDSERVICES située à LA CLOTURE (62136) afin de réaliser la fourniture et pose d'un bungalow d'occasion reconditionnée au Stade Bayard de Denain en vue de la mise en place du Club House.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 31 730,00 € HT soit **38 076,00 € TTC**.

10 Juin 2024 – N° 2024-98/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché avec la société SecuriKeys-It située à VILLENEUVE D'ASCQ (59650) pour procéder à un audit Système & Réseau/Sécurité qui consiste à la récupération des informations en interne, de l'état des lieux de l'infrastructure, de l'audit complet.

L'offre se décompose selon le devis soit **8 300 € HT**.

Le marché prend effet en Juin pour une période estimée à dix jours ouvrés.

11 Juin 2024 – N° 2024-99/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché de fourniture de papier reprographie et bureautique pour la Ville de Denain – 2024/2028 avec la société LACOSTE Dactyl Bureau & Ecole située à LE THOR (84250).

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : **10 000 € HT**.
- Montant maximum annuel : **30 000 € HT**.

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une période d'une année renouvelable trois fois par tacite reconduction dans la limite de quatre ans.

12 Juin 2024 - N° 2024-100/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un devis avec la société VERIZON CONNECT située à MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (38330) concernant l'achat, l'installation et la location d'une solution de suivi pour la géolocalisation des véhicules de la flotte automobile de Denain.

Le montant mensuel des prestations est fixé à **14 € HT** par véhicule.

Le marché prendra effet à compter de sa notification 2024, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois, dans la limite de trois ans.

14 Juin 2024 – N° 2024-102/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché de travaux avec la société SOFRATEL située à BOUCHAIN (59111) ayant pour objet l'évolution et l'extension du dispositif de vidéo protection de la Ville.

Le montant maximum annuel du marché est de **750 000 € HT**.

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour une période d'une année renouvelable deux fois par reconduction expresse, dans la limite de trois ans.

17 Juin 2024 – N° 2024-104/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du boulodrome sis allée des Gloriettes à Denain, avec l'association Pétanque Amicale Villars, jusqu'au 31 août 2027.

21 Juin 2024 – N° 2024-103/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition du devis n° 085688 de la société NOREADE située à LE QUESNOY (59530) afin de réaliser la fourniture et pose de vannes motorisées et télégérées pour hydrants. Ces nouveaux équipements permettront l'ouverture et la fermeture à distance des hydrants afin de lutter contre les branchements illégaux. Les vannes seront installées rue Pont Hennuyer, au niveau du giratoire des Coopérateurs, rue Merrheim, Dussoubs et rue Berthelot.

Signature de la proposition du devis n° 085615 de la société NOREADE située à LE QUESNOY (59530) afin de réaliser la suppression d'un hydrant existant rue Pierre Nève dans le cadre des travaux de modernisation de certains hydrants par des vannes motorisées et télégérées.

Un premier bon de commande sera émis pour un montant total de 1 413,52 € HT soit **1 696,22 € TTC**.

Un second bon de commande sera émis pour un montant total de 694,54 € HT soit **833,45 € TTC**.

21 Juin 2024 – N° 2024-106/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition de devis n° C24072617-2 de la société DALKIA située à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350) afin de réaliser le raccordement au réseau de distribution publique d'énergie calorifique & de chaleur du SIAVED basé à DOUCHY-LES-MINES, du FORUM par une sous-station.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 87 162,50 € HT soit **104 595,00 € TTC**.

21 Juin 2024 – N° 2024-107/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature des devis n° C24101698-2 et n° C24110712-1 de la société DALKIA située à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (59350) afin de réaliser la mise en attente du réseau de chaleur en vue des travaux de déploiement de la phase 2, puis du déploiement du réseau de chaleur complet sur l'îlot Basly.

Un premier bon de commande sera émis pour un montant de 39 557,70 € HT soit **47 469,24 € TTC**, pour la mise en attente du réseau de chaleur initial en attendant le déploiement de la phase 2.

Un deuxième bon de commande sera émis pour un montant total de 174 939,39 € HT soit **209 927,27 € TTC**, pour le déploiement du réseau sur l'ensemble de l'îlot Basly.

24 Juin 2024 – N° 2024-108/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition du devis n° DEVMC2308003 de la société MCCM située à AULNOY-LEZ-VALENCIENNES (59300) afin de réaliser des travaux de restauration et de pose de mobilier et de plaques funéraires à l'église Saint-Martin de Denain.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 6 417,58 € HT soit **7 701,10 € TTC**.

25 Juin 2024 – N° 2024-105/DSI (*Direction des Systèmes d'Information*)

Signature d'une prestation de matériel (*écran interactif*) avec la société EURO INFO située à PROUVY (59121).

Le montant total des prestations est fixé à 4 296,25 € HT soit **5 179,50 € TTC**.

Le marché prendra effet à compter de sa notification jusqu'à la fin des prestations.

DELIBERATION DU 10 OCTOBRE 2024 - FEUILLE N° 3

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 059-215901729-20241010-241010DE_DEC-DE



25 Juin 2024 – N° 2024-109/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition du devis n° A33-B-2024-002U/0 de la société ALPES CONTRÔLES située à VALENCIENNES (59300) afin de réaliser un diagnostic amiante et plomb des 8 habitations de l'Impasse Moura et du Quartier Moura de Denain avant le début des travaux de démolitions.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 5 600,00 € HT soit **6 720,00 € TTC**.

27 Juin 2024 – N° 2024-110/Culturel

Signature d'un contrat et autre document relatif à la manifestation suivante :

- Mardi 3 Décembre 2024 à 20h30 au Théâtre : « *Le Miracle de Noël* » par le cirque national d'Ukraine. Spectacle familial proposé par NP Spectacles situé à SENS (89100).

Les places seront vendues par le producteur au tarif de 32 € et 28 € (*hors marge revendeurs*).

27 Juin 2024 – N° 2024-111/Culturel

Signature d'un contrat et autre document relatif à la manifestation suivante :

- Dimanche 22 Décembre 2024, au Théâtre : « *Le Magicien d'Oz* ». Spectacle pour enfants proposé par Chez Sur Mesures Productions situé à DOUAI-DORIGNIES (59500).

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à **5 900 € TTC**.

Tarif plein : **20 €**.

Tarif réduit : **15 €**.

28 Juin 2024 – N° 2024-112/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition du devis n° 2729908_v2 de la société AXIONE située à FEUCHY (62223) afin de réaliser des travaux de dépose du réseau aérien FITH de la rue Emile Basly ainsi qu'une modification du cheminement du câble abonné n° 1.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 2 597,43 € HT soit **3 116,92 € TTC**.

28 Juin 2024 – N° 2024-113/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition n° VL2-2350397/001001 de la société GRDF-AGNRC située à ROUBAIX (59100) afin de réaliser le déplacement d'ouvrage et de dépose de réseau gaz dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Basly à Denain.

Un bon de commande sera émis pour un montant de 9 232,59 € HT soit **11 079,11 € TTC**.

3 Juillet 2024 – N° 2024-114/Culturel

Signature d'un contrat et autre document relatif à la manifestation suivante :

- Jeudi 11 Juillet 2024 et Vendredi 12 Juillet 2024 de 9h00 à 18h00, au Théâtre : « *Shooting photos* » par la société ROUGEGERGE située à WASQUEHAL (59290).

Ce projet artistique a pour objectif de valoriser le patrimoine architectural du théâtre de Denain ainsi que l'image de la Ville de Denain.

Il s'agit d'un partenariat à titre gracieux.

3 Juillet 2024 – N° 2024-115/V.A. (Vie associative)

Mise à disposition à l'association « *Denain 2012* », située à DENAIN (BP 60152 - 59722), de la partie Nord du parc Zola : le théâtre de Verdure, pour les représentations du spectacle son et lumière « *de Terre et de feu en Hainaut* » qui auront lieu aux dates et heures reprises ci-dessous :

- Vendredi 30 août 2024 : 20h30
- Samedi 31 août 2024 : 20h30
- Dimanche 1^{er} septembre 2024 : 20h30

- Vendredi 6 septembre 2024 : 20h30
- Samedi 7 septembre 2024 : 20h30
- Dimanche 8 septembre 2024 : 20h30

L'association aura la responsabilité de la billetterie, de sa mise en vente et de l'encaissement des recettes correspondantes.

Les places seront vendues par l'association aux tarifs de 15 € pour le tarif plein (*jusqu'au 10 août 2024*), 18 € pour le tarif plein (*après le 10 août 2024*), 10 € pour le réduit, 5 € pour les enfants de moins de 12 ans.

La commune met également à disposition une aide logistique et le matériel scénique nécessaire, dont elle a la gestion. Cette mise à disposition s'effectuera du 19/08/2024 au 13/09/2024.

Le producteur s'engage à reverser une partie de sa recette de billetterie à l'accueillant à hauteur maximum de 20 000 € en compensation des frais divers engagés et du soutien logistique détaillé dans le présent contrat.

Le reversement interviendra sur production par le producteur d'un état de recettes et selon les modalités suivantes :

- Recettes supérieures à 20 000 € : reversement de 20 000 € à l'accueillant.
- Recettes inférieures à 20 000 € : reversement de la totalité des recettes à l'accueillant.

4 Juillet 2024 – N° 2024-116/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition n° 90958/MH de la société ORONA ID située à SUCY-EN-BRIE (94370) afin de réaliser la pose d'un élévateur escalier de type HANDKIT pour le CPAM de Denain, en vue de mettre aux normes l'accessibilité du bâtiment.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 20 790,00 € HT soit **24 948,00 € TTC**.

4 Juillet 2024 – N° 2024-117/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition n° 040624-01 Rev.2 de la société LE SAVOIR INDUSTRIEL située à ARGENTEUIL (95100) afin de réaliser la fourniture et pose de quatre vannes autonomes type FTC V2 version 2024, 3 en DN100 et 1 en DN 150, afin d'éviter le vol d'eau ou de streetpooling au sein de la commune de Denain. Les vannes seront installées rue Dussoubs, rue des Coopérateurs, rue Berthelot et rue du Pont Hennuyer.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 30 200,00 € HT soit **36 240,00 € TTC**.

9 Juillet 2024 – N° 2024-118/Culturel

Signature des contrats et autres documents relatifs à l'organisation des manifestations ci-dessous :

- du 2 septembre 2024 au 2 octobre 2024 : Exposition proposée par l'artiste intervenant Maryline Terrier situé à CAVRON-SAINT-MARTIN (62140), à la Galerie d'art à ciel ouvert de Denain – façade du « *Centre Pluri Accueil Municipal* ».

Gratuit.

- du 3 octobre 2024 au 3 novembre 2024 : Exposition proposée par l'artiste Patrice Vannicatte situé à VALENCIENNES (59300), à la Galerie d'art à ciel ouvert de Denain – façade du « *Centre Pluri Accueil Municipal* ».

Gratuit.

- du 4 novembre 2024 au 4 décembre 2024 : Exposition proposée par Delphine MAZUR située à DENAIN (59220), à la Galerie d'art à ciel ouvert de Denain – façade du « *Centre Pluri Accueil Municipal* ».

Gratuit.

9 Juillet 2024 – N° 2024-119/P.F.L.C. (*Pôle Famille Loisirs Culture*)

Signature d'un contrat avec l'orchestre « *OSMOSE* » situé à MARCINELLE (6001 – Belgique) qui assurera l'animation musicale du thé dansant du Dimanche 11 août 2024.

Le coût global de ce contrat s'élève à **550 € TTC.**

10 Juillet 2024 – N° 2024-120/Événementiel

Signature d'un contrat avec « *PASCAL SONORISATION* » situé à ROEULX (59172) qui propose d'animer deux soirées musicales dans le cadre de Denain-Plage : le Vendredi 19 juillet 2024 et le Vendredi 26 juillet 2024, au Parc Zola.

Le coût global du contrat s'élève à **2 100 € TTC.**

11 Juillet 2024 – N° 2024-121/CP (*Commande Publique*)

Signature d'un marché avec la Société KEOLIS VAL HAINAUT située à VALENCIENNES (59300) pour les prestations de transports terrestres dans le cadre des activités sportives, scolaires, périscolaires et autres activités diverses de la ville de Denain.

Le montant total des prestations du marché est compris entre un minimum et un maximum par année de marché comme suit :

- Montant minimum annuel : **15 000 € HT**
- Montant maximum annuel : **40 000 € HT**

Le marché prendra effet à compter du 8 août 2024 pour une période d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction dans la limite de trois ans.

11 Juillet 2024 – N° 2024-122/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du 1^{er} étage de la salle des fêtes municipale, situé place Baudin, avec l'association Le Grenier aux Entrechats, jusqu'au 31 août 2017.

11 Juillet 2024 – N° 2024-123/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la salle multi-activités du Complexe sportif située boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Amicale Sportive Denaisienne, jusqu'au 31 août 2017.

11 Juillet 2024 – N° 2024-124/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la salle Villars, située boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Denain Culture Physique, jusqu'au 31 août 2027.

11 Juillet 2024 – N° 2024-125/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du rez de jardin de la salle des fêtes municipale, situé place Baudin, avec l'association Boxing Club Denain, jusqu'au 31 août 2027.

.../...

11 Juillet 2024 – N° 2024-126/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de l'ancienne école de musique, située 209 rue de Villars, avec l'association Académie Municipale de Billard de Denain, jusqu'au 31 août 2027.

11 Juillet 2024 – N° 2024-127/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la salle Fernand Sastre, située rue Lamartine, avec l'association Amicale de la Gymnastique Rythmique, jusqu'au 31 août 2027.

11 Juillet 2024 – N° 2024-128/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du Complexe sportif, situé boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Esprit Martial, jusqu'au 31 août 2027.

11 Juillet 2024 – N° 2024-129/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du Conservatoire Municipal, situé 6 rue de Villars, avec l'association Harmonie Batterie Fanfare de Denain, jusqu'au 31 août 2027.

11 Juillet 2024 – N° 2024-130/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la salle Villars, située boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Hainaut Roller Quad, jusqu'au 31 août 2027.

11 Juillet 2024 – N° 2024-131/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du dojo du Complexe sportif, situé boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Judo Club Denain, jusqu'au 31 août 2027.

12 Juillet 2024 – N° 2024-132/CP *(Commande Publique)*

Signature d'un marché de fournitures de pose d'équipements et de matériels de cuisine pour les satellites de la Ville de Denain (lot 1: *Fourniture et pose d'équipements, de matériels électriques de cuisson et de maintien en température pour les satellites*) avec la société SAS COFRINO située à LAMBERSART (59832).

Le montant annuel des prestations de la consultation s'élève à :

- Montant maximum annuel : **23 200 € HT.**

Le marché prend effet à compter de sa notification et ce jusqu'à la date de fin de la garantie des matériels de cuisine.

12 Juillet 2024 – N° 2024-133/CP *(Commande Publique)*

Signature d'un marché de fournitures de pose d'équipements et de matériels de cuisine pour les satellites de la Ville de Denain (lot 2: *Fourniture et pose d'équipements, de matériels électriques frigorifiques pour les satellites*) avec la société SAS COFRINO située à LAMBERSART (59832).

Le montant annuel des prestations de la consultation s'élève à :

- Montant maximum annuel : **8 800 € HT.**

Le marché prend effet à compter de sa notification et ce jusqu'à la date de fin de la garantie des matériels de cuisine.

17 Juillet 2024 – N° 2024-134/COI (*Conduite d'Opérations et Investissement*)

Signature de la proposition de devis n° 085976 de la société NOREADE située à LE QUESNOY (59530) afin de réaliser le raccordement au réseau de distribution d'eau au 118 rue de Villars en vue de la construction du café-forum de Denain.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 3 853,57 € HT soit **4 624,28 € TTC**.

17 Juillet 2024 – N° 2024-135/Culturel

Signature d'une convention de mise à disposition, à titre gracieux, du Théâtre de Verdure (*Parc Zola*) à l'attention de l'association C CULTUREL située à VALENCIENNES (59300), pour l'organisation de son festival SILA, le Samedi 21 septembre 2024 (*installation matérielle*) et le Dimanche 22 septembre 2024 (*représentation en soirée*).

Le partenaire percevra la recette de billetterie relative à cet événement. Les places seront vendues par le partenaire au tarif de 20 € (*tarif unique*).

17 Juillet 2024 – N° 2024-136/Culturel

Signature des contrats et autres documents relatifs aux manifestations ci-dessous :

- Mardi 8 octobre 2024 et Mercredi 9 octobre 2024 de 9h00 à 18h00 au Théâtre de Denain : prises de vues à l'intérieur du théâtre ayant pour objectif la promotion d'un spectacle de magie par MIRASKILL PRODUCTIONS situé à VALENCIENNES (59300).

Ce projet artistique a pour objectif de valoriser le patrimoine architectural du théâtre de Denain ainsi que l'image de la Ville de Denain.

Il s'agit d'un partenariat à titre gracieux.

- Samedi 2 novembre 2024 à 20h00, au théâtre de Denain : « *Le Cabaret Minou* » : spectacle pour les plus de 15 ans proposé par l'association Volonté Insolente de Fantaisie (*V.I.F.*) située à LE FABRIL (59550).

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à **2 800 € TTC**.

- Tarif plein : 15 €.

- Tarif réduit : 10 €.

31 Juillet 2024 – N° 2024-137/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la grande salle de la Maison de Quartier Solange Tonini, située rue Berthelot, avec l'association Gym Tonic Bellevue, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-138/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du rez de jardin de la salle des fêtes municipale, situé place Baudin, avec l'association Body Muscle Denaisien, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-139/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de l'ancienne école Sévigné, située rue Patrick Roy, avec l'association Entraide Denaisienne, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-140/V.A. (*Vie associative*)

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du Musée Municipal, situé 9 place Wilson, avec l'association des Fondateurs et Amis du Musée de la Résistance en zone interdite, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-141/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du 1^{er} étage des Galeries Picasso, situé à Denain, avec l'association Photo-Club de Denain, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-142/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de l'ancienne école de musique, située 209 rue de Villars, avec l'association Denain Bridge Club, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-143/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du Musée Municipal situé 9 place Wilson, avec l'association Société des amis du Musée, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-144/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du Complexe sportif situé boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Denain Fitness Club, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-145/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la salle Villars et de la salle multi-activités du Complexe sportif, situées boulevard du 8 mai 1945, avec l'association Tai Chi Qi Gong, jusqu'au 31 août 2027.

31 Juillet 2024 – N° 2024-146/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de l'ancienne école de musique, située 209 rue de Villars, avec l'association Amicale du Personnel Municipal de la Ville de Denain, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-147/AP *(Arts Plastiques)*

Signature d'un contrat et autre document relatif à la manifestation suivante :

- du samedi 21 septembre 2024 au samedi 19 octobre 2024 : Exposition [H]all over 31, de Stéphanie LALEUW, proposée par Madame MAZUR Delphine, à l'école d'arts plastiques située à DENAIN (59220)

Cette exposition est visible le mardi et vendredi de 14h00 à 18h00, le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Fermé le lundi, vendredi et dimanche.

Entrée : gratuite.

6 Août 2024 – N° 2024-148/AP *(Arts Plastiques)*

Signature d'un contrat et autre document relatif à la manifestation suivante :

- du samedi 21 septembre 2024 au samedi 19 octobre 2024 : Exposition de Richard SKRYZAK, proposée par Madame MAZUR Delphine, à l'école d'arts plastiques située à DENAIN (59220).

Cette exposition est visible le mardi et vendredi de 14h00 à 18h00, le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Fermé le lundi, vendredi et dimanche.

Entrée : gratuite.

6 Août 2024 – N° 2024-149/AP *(Arts Plastiques)*

Accueil de l'artiste-auteur David JOSSELYN au sein de l'école d'arts plastiques de Denain, dans le cadre du programme « Archipel » de résidence et création soutenu par la DRAC Hauts-de-France et le Département du Pas-de-Calais durant 4 semaines non consécutives réparties sur la période du 8 octobre 2024 au 15 février 2025.

Il est précisé qu'en dehors de la mise à disposition des locaux et ateliers de l'école d'arts plastiques, aucune autre charge financière ne sera à supporter par la commune.

6 Août 2024 – N° 2024-150/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du local, situé 1 rue de la Paix, avec l'association La Coccinelle, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-151/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de l'ancienne école de musique, située 209 rue de Villars, avec l'association Union Nationale des Combattants de Denain, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-152/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire d'un local, situé 2bis allée des Gloriettes, avec l'association Local Unique Colombophile Denaisien, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-153/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du foyer des anciens, situé rue de Villars, avec l'association Club Philatélique de Denain, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-154/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du stade Jean Werth, situé rue Victor Noir, avec l'association Club Omnisports HAINAUT ASPTT – Section Sportive Hainaut ASPTT Coyotes Denaisiens, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-155/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire de la salle Fernand Sastre, de la salle Barbusse, de la salle Jean Donain et du Complexe sportif, avec l'Association Sportive Cail Denain Voltaire de la Porte du Hainaut, jusqu'au 31 août 2027.

6 Août 2024 – N° 2024-156/V.A. *(Vie associative)*

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du Parc Emile Zola, avec l'association Le Loup Denaisien, jusqu'au 31 août 2027.

8 Août 2024 – N° 2024-157/Culturel

Signature d'un contrat et autre document relatif à l'organisation de la manifestation suivante :

- Mardi 3 septembre 2024 de 8h30 à 21h00, au Théâtre de Denain : « *Shooting photos* » par l'Association Sportive Cail Denain-Voltaire Porte du Hainaut située à DENAIN (59220).

Ce projet artistique a pour objectif de valoriser le patrimoine architectural du théâtre de Denain ainsi que l'image de la Ville de Denain.

Il s'agit d'un partenariat à titre gracieux.

14 Août 2024 – N° 2024-158/V.A. *(Vie associative)*

Signature d'une convention d'occupation temporaire avec l'Union Sportive ESCAUDAIN DENAIN, des installations sportives, à savoir : le stade Bayard, situé rue du stade Bayard (*un terrain synthétique, un terrain engazonné, quatre vestiaires douches, deux blocs sanitaires, un abri à vélos avec 8 arceaux*).

Cette convention est conclue à titre gratuit à compter de sa notification jusqu'au 31 août 2025.

.../...



21 Août 2024 – N° 2024-159/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Classement sans suite du marché de travaux d'aménagements paysagers, des espaces verts et mobilier de l'école Michelet (Procédure 24TRAV05), conformément à l'article R2185-1 et 2 du Code de la Commande Publique pour motif d'intérêt général.

Au terme du délai de remise des offres, une unique offre a été déposée dans les délais, dont le montant est de 60% supérieur à l'estimation du marché. Le pouvoir adjudicateur déclare sans suite la procédure pour motifs économiques, vu l'insuffisance de la concurrence et en raison d'une offre financière largement supérieure au budget disponible.

Une nouvelle procédure sera relancée.

21 Août 2024 – N° 2024-160/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition de devis n° TACT 1642632 / OEIE VAL400526 de la société ORANGE située à ANCENIS (44151) afin de réaliser des travaux de déraccordement électrique de l'ancienne piscine Gustave Ansart de Denain en vue de sa démolition.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 288,41 € HT soit **346,09 € TTC**.

26 Août 2024 – N° 2024-161/T.E. (Transition Energétique)

Signature du contrat n° 409123161 avec NOREADE situé à LE QUESNOY (59530) pour l'alimentation en eau potable de la place du centre-ville située rue de Villars à DENAIN.

Les tarifs applicables pour la fourniture sont fixés comme suit :

REDEVANCES	BASE DU TARIF	PRIX UNITAIRE HT	TAUX TVA	PRIX UNITAIRE TTC
Abonnement mensuel (Noréade Eau) (sur la base d'un compteur de diamètre 15)	Mensuelle	2.8100	5.5 %	2.96
Consommation au-delà de 80 m3 (Noréade Eau)	M3	2.1770	5.5 %	2.30
Consommation (Noréade Eau)	M3	1.5010	5.5 %	1.58
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	M3	0.1040	5.5 %	0.11
Part fixe assainissement (SUEZ)	Mensuelle	1.7550	10.0 %	1.93
Redevance assainissement SUEZ de 0 à 20 m3	M3	0.5650	10.0 %	0.62
Redevance assainissement SUEZ de 21 à 80 m3	M3	0.6790	10.0 %	0.75
Redevance assainissement SUEZ supérieur à 80 m3	M3	0.9480	10.0 %	1.04
Redevance assainissement SIAD	M3	1.4500	10.0 %	1.60
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	M3	0.3500	5.5 %	0.37
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	M3	0.2100	10.0 %	0.23

Les tarifs pour la fourniture sont fixés par délibération de NOREADE et feront l'objet à minima, d'une révision annuelle.

Compte tenu de l'unicité de l'offre de fourniture en eau potable, le présent contrat est souscrit pour une durée illimitée sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties avec un préavis de 3 mois.

26 Août 2024 – N° 2024-162/URB (Urbanisme)

Signature d'une convention provisoire et précaire de chasse avec l'association « Marcel CHEVALIER » située à DENAIN (59220). Les propriétés communales à usage agricole concernées par cette convention sont les suivantes :

DELIBERATION DU 10 OCTOBRE 2024 - FEUILLE N° 13

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le



ID : 059-215901729-20241010-241010DE_DEC-DE

SECTION	PARCELLE	SUPERFICIE (m ²)
AE	3	10 342
AE	4	18 262
AE	6	6 635
AE	249	7 720
AE	11	3 607
AE	12	428
AE	16	165 440
AD	350	31 749
AD	371	
AD	312	
AD	86	10 962
AM	84	3 352
AM	85	52
		258 549 m²

Dans le cadre de l'extension du quartier Bellevue, et de la création d'une résidence « *domaine des SILENES* », la commune a acté le principe de cession de parcelles. Les parcelles cadastrées section AD nos 86 pour partie et 371, AE n° 16 pour partie reprises dans la présente convention sont intégrées au projet d'aménagement en cours. Dès signature définitive de l'acte de vente ; la Commune informera le preneur.

La superficie reprise dans la présente décision pourra évoluer en cours de convention.

Cette convention se terminera le 31 mai 2025 moyennant une redevance annuelle de 10 €/ha.

27 Août 2024 - N° 2024-163/CP (Commande Publique)

Déclaration infructueuse de l'appel d'offres ayant pour objet la souscription du contrat d'assurance Dommages aux biens pour la Commune pour motif d'absence d'offre.

En application de l'article R.2122-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur passera un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, en raison du fait qu'aucune candidature ou aucune offre n'a été déposée dans les délais prescrits.

2 Septembre 2024 - N° 2024-164/CP (Commande Publique)

Signature d'un marché de prestation de mise en propreté des réseaux de ventilation et VMC dans les bâtiments communaux avec la société Air Conseils Services située à MARCHIENNES (59870).

Le marché est composé d'un minimum annuel de 1 000 € HT et un maximum annuel de 20 000 € HT.

Le marché prend effet le 1^{er} Octobre 2024 et pour une durée de 2 ans.

6 Septembre 2024 - N° 2024-166/CP (Commande Publique)

Signature d'un contrat de maintenance et d'assistance de progiciels Civil Net Finances et Civil Net RH avec la Société CIRIL GROUP située à VILLEURBANNE (69603).

Le montant total annuel de la maintenance et de l'assistance s'élève à 20 080 € HT soit **24 096 € TTC** comprenant la maintenance de Civil Net Finances et la partie Paie du personnel avec les maintenances correctives et support technique GF et GRH et l'assistance complémentaire sur site GF/GRH.

.../...

DELIBERATION DU 10 OCTOBRE 2024 - FEUILLE N° 14

Envoyé en préfecture le 22/10/2024

Reçu en préfecture le 22/10/2024

Publié le

ID : 059-215901729-20241010-241010DE_DEC-DE



Le marché prend effet à compter du 01/01/2025 et sera reconduit par période d'un an par tacite reconduction dans la limite de 4 fois.

12 Septembre 2024 – N° 2024-169/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition PR2403-0091 de la SARL KPH – Lampsane Paysage située à COUTICHES (59310) afin de réaliser des esquisses détaillées pour l'aménagement d'espaces verts sur 6 ronds-points (4 ronds-points en entrée et 2 en centre-ville).

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 7 150,00 € HT soit **8 580,00 € TTC**.

18 Septembre 2024 – N° 2024-171/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition de devis n° DA22/230654/001003 de la société ENEDIS située à ARRAS (62000) afin de réaliser le raccordement au réseau de distribution électrique en vue d'assurer la consommation d'électricité dans la nouvelle cité Basty de Denain actuellement en construction.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 89 475,71 € HT soit **107 370,85 € TTC**.

20 Septembre 2024 – N° 2024-172/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition de devis n° 20240822 de la société TRACHMAN TRANSPORT située à DENAIN (59722) afin de réaliser l'installation d'un container au stade Bayard pour la réalisation d'un local de stockage de matériel du club de football à Denain.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 930,00 € HT soit **1 116,00 € TTC**.

20 Septembre 2024 – N° 2024-174/COI (Conduite d'Opérations et Investissement)

Signature de la proposition AD-2024-88 de la société ABIES DECOR située à SEPIAUX (89116) afin de louer une structure métallique autoportée en kit pour végétaux d'ornement. La location de cette structure comprend la fourniture de végétaux (87 épicias) afin de former un sapin de 10/11 mètres pour les fêtes de fin d'année. La proposition comprend également l'achat d'un kit de décoration et guirlandes LEDS.

Un bon de commande sera émis pour un montant total de 27 690,00 € HT soit **33 228,00 € TTC**, dont 23 520 € HT soit **28 224 € TTC** pour la location de la structure porteuse (inclus végétaux et lestage) et 4 170 € HT soit **5 004 € TTC** pour le kit de décoration (180 boules et nœuds de Noël) et 15 guirlandes LEDS de 20m.

La durée du contrat de location est de 4 années.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 27 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS.

Se sont abstenus : MM. FEDDAL, HOCHART, GAJDA.

Le Secrétaire de séance,

T. SANCHEZ.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

A.L. DEBONINI.

